

Communiqué du Collectif des Olieux n°5 (29/10/15)

Des bruits de couloir de la mairie accuse la cnt d'avoir mis dehors les jeunes des olieux ! Rappelons qu'il est interdit dans ce pays d'heberger des personnes en situation irrégulière. Comment donc des pouvoirs publics peuvent faire porter la responsabilité d'une absence de prise en charge de ses jeunes à un local syndical ? L'absurdité n'a pas fini de nous surprendre, amèrement. Nous en avons déjà eu un aperçu lorsqu'il y a un mois les responsables de la sécurité sur la voie public avaient procédé sans honte à une ségrégation raciale aux portes de l'hôtel de ville. Rappelons que c'était pendant une cérémonie d'accueil en grande pompe d'immigrés triés (pas trop mate de peau et chrétien de préférence), où nous avons décidé de communiquer (sagement) sur la situation au Olieux.

Visiblement le ridicule ne tue pas, sinon on aurait pu s'attendre à une hécatombe municipale. N'oublions pas que les responsables de l'aide à l'enfance du département concurrence le niveau d'absurdité et de mépris en nous demandant à nous de faire leur travail d'administration (recension des cas et des urgences, explication des situations administrative). Pour finir par partir en vacances après s'être engagé à accélérer les procédures.

Par ailleurs nous attendons toujours le soutien logistique et matériel des organismes humanitaires... (sanitaires, tente chauffée, soins médicaux, etc...)

Mardi 27 :

► les travaux du parc commencent. Notre seul dialogue avec la municipalité de Moulins a été une négociation pour que l'espace de vie au parc soit respecté. Comme si la situation n'était pas assez merdique. Rappelons que les travaux devaient absolument débuter ce mois-ci pour respecter la logique bureaucratique des délais de dépenses publiques. Rappelons aussi que le parc des Olieux a déjà été en travaux cette année, que les nouveaux aménagements ne sont faits que pour refaire ce qui avait été mal fait (problème d'écoulement des eaux, de glissement de terre, etc...). Seul le contribuable paie.

► le harcèlement de la Paf continue : une personne est placée en garde à vue après une énième "authentification de papier". L'expert parle d'une surcharge d'encre sur l'extrait d'acte de naissance, (le stylo du fonctionnaire devait fuir au moment de la rédaction de l'acte). 4 heures d'attente pour s'entendre dire cela. La personne est relâchée au soir après s'être fait examiner (test osseux, auscultation des dents, prise d'empreinte). Le centre de rétention administrative est plein à craquer.
► racisme à la sécu : une personne venant prendre un rendez-vous pour une demande d'aide médicale d'état se fait envoyer bouler, sans raison autre que sa couleur de peau.

Mercredi 28 :

Au soir on se réunit pour discuter, on convient que les responsables de l'aide sociale à l'enfance sont tellement incompétents et indifférents qu'il n'est pas la peine de se fatiguer à leur faire prendre leur responsabilité. On s'attaquera à plus haut, puisqu'il le faut... Il pleut et il fait froid.

Jeudi 29 :

Une nouvelle authentification de papier à la Paf se clot par une reconnaissance de l'authentification d'un acte de naissance. Le copain sort sans encombre c'est déjà ça. Il aura perdu sa matinée et

stressé pour rien.

Besoin du campement :

- ▶ de la lumière, des led et autres lampes frontales seraient les bienvenues
- ▶ de la présence au parcs : les associations qui disent nous soutenir ne doivent pas hésitez à se mettre sur le planning des nuitées. des tentes sont prévus pour cela.
- ▶ mettre la pression aux responsables politiques par tout les moyens possibles : département (service d'aide à l'enfance), préfecture (police aux frontières), mairie de lille et de moulins.
- ▶ parapluie, k-way, bonnet gants, sous vêtements, bouteille de gaz,
- ▶ des coups de mains pour ranger, et trier les affaires.